



## Anne-Marie Cocula

---

### Postface

In *L'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité*, Actes du troisième colloque tenu à Monségur et Saint-Ferme les 19 et 20 octobre 1991, CLEM, 1992, pp. 213-214.



Conditions d'utilisation : l'utilisation du contenu de ces pages est réservée à un usage personnel et non-commercial. Toute autre utilisation est soumise à une autorisation préalable du CLEM. Contact : [clempatrimoine@free.fr](mailto:clempatrimoine@free.fr).



Citer ce document : Cocula (Anne-Marie), Postface, *L'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité*, Actes du 3e colloque tenu à Monségur et Saint-Ferme les 19 et 20 octobre 1991, CLEM, 1992, pp. 213-214.  
<http://www.clempatrimoine.com>

L'identité de l'Entre-Deux-Mers recherchée au cours de ce colloque avec tant de perspicacité de la part des intervenants nous semble revêtir un double visage aux traits non pas contrastés mais complémentaires : le premier résulte de la présence des Deux Mers et des hiérarchies qu'elles déterminent au sein de la région qu'elles ont créée. Le second est la conséquence de la présence toute proche d'une grande ville : Bordeaux. La présence des Deux Mers est l'élément clé des paysages. En dépit de leur diversité, ils n'échappent pas à la classification en une trinité fondamentale : les bords de rivière, leurs versants et le plateau qui les domine. Même les cours d'eau moyens, comme le Drot, sont créateurs de paysages. L'étude de Jean-Pierre Petit, « Paysage et archéologie aérienne dans la basse vallée du Drot », en offre un bon exemple et tellement ancien ! De son côté, Micheline Séronie-Vivien révèle aux profanes la richesse botanique de la vallée du Drot avec ses coteaux ensoleillés et ses vallons humides. Retenons parmi tant d'autres l'ombellifère, *Angelica*

*heterocarpa*, qui est longtemps passée pour une étrangère naturalisée, alors qu'elle est native des berges des cours d'eau soumis au rythme des marées à proximité de la côte atlantique.

Ce milieu naturel a imposé ses lois aux premiers habitants. Michel Lenoir montre bien comment « les plus vieilles occupations en Entre-Deux-Mers » obéissent aux contraintes du relief et du sol avec une prédilection pour les vallées. L'histoire très longue de cette emprise des hommes nourrit l'étude de Bruno Bizot, Valérie Larock et Sylvie Faravel : « pour une histoire des paroisses de l'Entre-Deux-Mers ». Véritable enquête par recoupement de sources pour découvrir la trame de la structure paroissiale et la suivre durant les siècles de sa mise en place. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, celle-ci est achevée. Les deux grandes rivières ne sont pas seulement une frontière naturelle, mais elles influencent le découpage d'ensemble du réseau et son évolution à travers les « générations » des paroisses. Les noms de saints qu'elles portent révèlent leur ouverture au-delà des

Deux-Mers. Prolongeant cette démarche, Sylvie Faravel se penche avec précision sur « les origines de l'habitat groupé en Entre-Deux-Mers » dans le cadre d'un habitat dispersé majoritaire. Ce sont les abbayes et, surtout, les châteaux qui servent de lieux de naissance à ces bourgs qui grandissent à leurs côtés.

Avec le temps, les habitants ont transformé les paysages et bouleversé le milieu naturel. Fabienne Modet nous en présente l'approche la plus caractéristique qui soit : celle qui transforme les riverains en conquérants de marais insalubres et stériles. Lutte permanente où les hommes sont fatalement vaincus s'ils ne s'entraident pas et s'ils laissent quelques années à l'abandon les travaux d'assèchement accomplis par des générations successives. Plus heureux puisqu'ils laissent une empreinte plus durable et bien visible dans le paysage sont les bâtisseurs d'églises. Jean-Bernard Favier a pu se pencher ainsi sur les travaux de restauration et d'aménagement réalisés au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles dans les édifices religieux de l'Entre-Deux-Mers.

Des hiérarchies locales naissent de l'éloignement progressif des vallées ou de Bordeaux. La communication d'Anne Debau-marché et de Pierre Régaldo met bien en valeur ce phénomène grâce à la richesse des archives « routières » du XVIII<sup>e</sup> siècle. Deux traversées majeures attendent alors les passagers de l'Entre-Deux-Mers : celles de la Garonne et de la Dordogne avec pour villes d'attrait Bordeaux et Libourne. En même temps, pour éviter ces cités, se sont développés des axes transversaux auxquels se rattache le chevelu des chemins, seuls capables de remédier au problème majeur des lieux les plus éloignés des grandes voies de communications : l'isolement. Au sein de cette hiérarchie, les mieux placées sont les villes de rivière. Parmi elles, La Réole dont Pierre Cou-droy de Lille présente les retombées d'une heureuse situation portuaire à travers l'exemple de belles réussites familiales aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Ces parcours individuels, différents mais semblables, nous rappellent tout l'intérêt de l'histoire des familles. Dans le prolongement de cette piste sans fin, Alain Contis éclaire grâce aux archives d'un notaire de Caudrot la notion de famille dans l'Entre-Deux-Mers sous le règne de Louis XV.

A tout seigneur, tout honneur : Mon-ségur figure en bonne place dans cet ensemble grâce aux articles de Jean-Marie Billa, Véronique Bourgadeu, Serge Camps, Marie-Claude Jean et Jean Valette. Le bouquet qu'ils composent s'harmonise avec ceux de Mildred Bendall, peintre à Monségur, dont l'œuvre est présentée de façon sensible par Sylvaine Olive. Mildred était venue de Bordeaux en passant par Paris, comme tant d'autres...

La proximité de la grande ville permet de comprendre comment les Lumières pénètrent le long des vallées et dans les villes riveraines, et comment la franc-maçonnerie trouve dans l'Entre-Deux-Mers aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, d'après les recherches si précises de Johel Coutura, un territoire d'expansion. En contrepartie, la présence de Bordeaux expose au danger. Lieu de passage de troupes et de bandes armées, l'Entre-Deux-Mers a souffert durant des siècles de l'insécurité venue de l'extérieur. L'étude de Béatrice Pierre sur la fortification des églises montre que la période la plus douloureuse pour les habitants fut celle de la guerre de Cent Ans, avec des reprises tardives et plus courtes comme les guerres de religion et la Fronde. Au début de la Révolution, la proximité de la grande ville n'est pas davantage protectrice puisque les vagabonds dont elle se débarrasse ont installé leur quartier général dans les bois de Cenon.

La grande ville sert aussi de cadre à l'administration qui se met en place dans les premières années de la Révolution. Maurice Friot et le Groupe de Recherche d'Histoire Locale de Cénac soulignent dans leur article sur les municipalités du district de Bordeaux en Entre-Deux-Mers les formes de cette emprise, annonciatrices de la tutelle du siècle suivant. Dans le prolongement de cette organisation, Bernard Gallinato étudie avec minutie les péripéties d'un découpage administratif au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, celui de la commune de Bassens - Carbon-Blanc. Épopée aux dimensions des deux villages où surgissent des zones d'ombre qui ternissent quelque peu l'éclat de l'idée d'identité !

La grande ville sert de modèle aux comportements politiques. Disciplinée par des siècles de contrôle royal, elle sert de relais à l'autorité qui incarne l'Etat ou qui s'est substituée à lui. Laurent Coste dans son essai sur « les sentiments des populations de l'Entre-Deux-Mers à l'égard de Napoléon I<sup>er</sup> » suggère une approche intéressante à cet égard. On y voit s'y dessiner une géographie électorale et on retrouve dans le rejet terminal du régime impérial les vieux griefs de l'Ancien Régime, notamment la résistance au service militaire. Jean-Claude Drouin nous propose dans cette optique une lecture de l'apprentissage de la République à travers les élections législatives de l'arrondissement de La Réole entre 1871 et 1914. Sabine Dubernard montre bien comment la propagande d'un mouvement national, le boulangisme, pénètre jusqu'au fond des chaumières. Enfin, la grande ville modèle l'économie en raison de l'immense marché qu'elle représente et qu'elle ouvre au monde extérieur. Dans le cadre régional, cette appartenance permet d'apprécier la démonstration de Gérard Aubin sur la ferme-école de Machorre. Au plan national, cette intégration se lit parfaitement dans le tableau que dresse Philippe Roudié de l'Entre-Deux-Mers viticole et de ses transformations à l'aube du siècle prochain.

C'est ainsi qu'entre Garonne et Dordogne et à proximité de Bordeaux s'est forgée l'identité du « Pais d'entre deux Mers »...

ANNE-MARIE COCULA  
*Université Michel de Montaigne, Bordeaux III*